INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 15 septembre 2022**

* Les principales Bourses européennes ont clôturé en baisse après une salve de statistiques américaines dressant un tableau contrasté de la santé de la première économie du monde. Le CAC 40 a cédé 1,04% à 6 157,84 points, accusant sa troisième séance consécutive de baisse. L'Euro Stoxx 50 a perdu 0,67%. Même prudence à Wall Street où le Dow Jones abandonne 0,17% et le Nasdaq 1,28%.
* Des deux côtés de l'Atlantique, les valeurs technologiques et de croissance sont pénalisées par la remontée des taux longs. Cette tendance est alimentée aujourd'hui par un déluge aux Etats-Unis d'indicateurs économiques qui ne semblent pas à même d'infléchir le durcissement monétaire de la Fed. Les statistiques montrent en effet que les Etats-Unis affrontent un net ralentissement mais évitent, pour l'heure, une débâcle sociale.
* Ainsi, les nouvelles inscriptions hebdomadaires au chômage ont enregistré leur cinquième semaine consécutive de baisse (- 5000 à 213 000) pour atteindre leur plus bas niveau depuis juin. Une bonne nouvelle certes, mais qui témoigne des tensions persistantes sur le marché du travail et qui ne peut que conduire la Fed à relever encore ses taux.
* Autre apparente bonne nouvelle, les ventes au détail ont progressé de 0,3% en août, soutenues par l'achat de voitures et les dépenses au restaurant cet été. Sauf que cette hausse s'explique essentiellement par l'inflation. En outre, signe que la situation n'est pas si rose : les ventes au détail de juillet ont été révisées à la baisse, soit à -0,4% contre une stabilité indiquée initialement.
* Du côté des indicateurs d'activité, le tableau reste sombre. L'indice Empire State, qui mesure l'évolution de l'activité manufacturière dans la région de New York, s'est redressé à -1,5 en septembre contre -31,3 en juillet, il reste en territoire négatif, c'est-à-dire en phase de contraction. L'indice Philly Fed, qui mesure l'activité dans la région de Philadelphie, n'a pas connu pareille relative embellie. Il recule en septembre à -9,9 après -6,2 en août.
* Dans le sillage de ces publications, le cours du pétrole a vu ses pertes s'accélérer. Vers 17h30, le baril de Brent abandonnait 4,5% à 90,4 dollars.
* L'euro gagne 0,2% à 1,000 dollar, alignant sa deuxième séance consécutive de hausse. Dans une étude publiée hier, Société Générale observe que la monnaie unique est ballotée entre deux forces contraires. Les bonnes nouvelles sur le front ukrainien ont soutenues au cours de la seconde moitié de la semaine dernière la devise européenne. Mais, la hausse des rendements aux Etats-Unis liée à la persistance de l'inflation soutient le billet vert. Selon la banque, l'euro n'a pas encore atteint son plus bas niveau et s'apprête à vivre un automne glacial.
* Le cours de l’or cède environ 1% à 1 692 dollars l’once après avoir franchi à la baisse un peu plus tôt dans la journée le seuil des 1 700 dollars l’once pour la première fois depuis deux semaines. Le métal jaune est pénalisé par la remontée des taux d’intérêt et la robustesse du dollar. Ces deux tendances l’emportent sur le statut de l’or, valeur refuge contre l’inflation. En effet, les investisseurs préfèrent désormais placer leurs capitaux en dollars sur le marché obligataire plutôt que de le conserver, sachant qu'il ne rapporte rien.
* e collège de l'AMF a décidé de mener une réflexion sur les difficultés rencontrées par certains épargnants dans l'usage de leur plan d'épargne en actions (PEA). Le groupe de travail devra identifier les dysfonctionnements les plus problématiques et proposer des solutions. Les réclamations liées au PEA ont doublé l'an dernier et sont devenues le premier motif de saisine du médiateur de l'AMF en 2021.

Les litiges sont liés, dans deux tiers des cas, au délai de transfert du plan en cas de changement d'établissement et à ses conséquences, c'est-à-dire l'impossibilité de vendre ou d'acheter des titres. Les conditions d'éligibilité des titres et l'impossibilité de rectifier une erreur d'exécution, du professionnel ou du client, constituent d'autres écueils fréquents.

Créé en 1992, ce produit d'épargne bénéficiant d'un régime fiscal avantageux est très prisé des investisseurs particuliers. Selon les données de la Banque de France, le nombre de comptes-titres PEA s'élevait à 5,1 millions à la fin de 2021, pour un encours de plus de 111 milliards d'euros.

Les règles de fonctionnement de cette enveloppe d'investissement, inscrites au code monétaire et financier et au code général des impôts, sont complexes et souvent mal comprises, ce qui peut entraîner la clôture automatique du plan après certaines opérations, précise l'AMF.

* La production industrielle a reculé de 0,2% en août après une hausse de 0,5% en juillet. Le consensus est de +0,1%. Le taux d'occupation des capacités production est passé en un mois de 80,2% à 80%. Il était attendu à 80,3%.

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, Renault (+2,7%) termine à la tête du CAC 40, profitant de l'arbitrage des investisseurs au profit des valeurs " value " et au détriment de celles considérées comme " growth ". Ainsi, Dassault Systèmes a perdu 4,1%, Hermès 3,9% et Capgemini, 3,9%.
* Carmat a grimpé de 7,88 % à 13,83 euros, soutenu par des prévisions encourageantes. A l'occasion de la publication de ses résultats semestriels, le fabricant du cœur artificiel Aeson a confirmé la reprise des implantations en octobre et assuré que la demande de la part des médecins était très forte. En décembre dernier, le groupe avait volontairement suspendu ses implantations en raison de problèmes qualité. Raison pour laquelle Carmat n'a enregistré aucun chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2022.

La société est en cours de reconstitution d'un stock de prothèses implantables, avec pour objectif d'être au rendez-vous d'octobre.

Carmat a accusé au premier semestre 2022 une perte nette de 26 millions d'euros contre une perte de 26,4 millions au premier semestre 2021.

La trésorerie au 30 juin 2022 s'établit à 47,4 millions, contre 39,2 millions au 31 décembre 2021, assurant le financement de la société jusque mars 2023.

Pour répondre à la forte demande des médecins et préparer la reprise des implantations, Carmat a intensifié la formation des centres européens, portant à 17 le nombre d'hôpitaux prêts à réaliser des implantations d'Aeson en Allemagne, France et Italie.

* LNA Santé (+ 5% à 31,50 euros), spécialiste de la prise en charge de la dépendance, a dévoilé un résultat net part du groupe en progression de 21,6% à 13,5 millions d'euros au titre du premier semestre 2022. L'Ebitda consolidé s’élève à 72,4 millions d’euros, en hausse de 2,9%. Le résultat opérationnel courant grimpe de 7,1% à 33,1 millions d'euros. Son chiffre d'affaires s'établit à 359,9 millions d'euros, en croissance de 6,4%.

L'activité des Ehpad affiche un taux d'occupation moyen de 93,5% en amélioration de 3 points par rapport au premier semestre 2021, marquant une reprise progressive de l'activité après le coup d'arrêt de la crise sanitaire.

Le groupe entend poursuivre activement le redressement de l'activité sur les territoires de santé concernés par des retards d'occupation pour parvenir à l'objectif d'une croissance organique de 6 % en 2022 et un chiffre d'affaires Exploitation au-delà de 675 millions d'euros.

* Innate Pharma a annoncé que sa trésorerie se montait au 30 juin à 158,2 millions d'euros, contre 159,7 millions au 31 décembre 2021. La biotech a enregistré 45,6 millions de produits opérationnels au premier semestre 2022, contre 14,7 millions au premier semestre 2021. Ces produits correspondent aux revenus des accords de collaboration et de licence signés avec AstraZeneca et Sanofi. Ils permettent au groupe d'afficher un bénéfice net de 6,3 million pour le premier semestre 2022, contre une perte nette de 23,7 millions pour le premier semestre 2021.

A l'occasion de cette publication, Innate Pharma rappelle que Monalizumab et IPH5201, développés en collaboration avec AstraZeneca ont respectivement avancé vers des essais cliniques de Phase 3 et Phase 2 dans le cancer du poumon, déclenchant 55 millions de dollars de paiements d'étape.

Une deuxième molécule faisant appel à la plateforme propriétaire multi-fonctionnelle de Sanofi, Crossodiles, et à la plateforme de NK Cell Engager propriétaire d'Innate, Anket, ciblant l'antigène BCMA, a été sélectionnée par Sanofi pour les études précliniques réglementaires. Un paiement d'étape de 3 millions d'euros est associé à cette étape.

* LVMH annonce un plan de sobriété énergétique, afin de contribuer concrètement et sans délai à l'effort national. Face aux tensions actuelles sur le marché de l'électricité, qui risquent de s'accroître cet hiver lors des pics de consommation, le groupe LVMH a décidé de réduire sa consommation électrique dès le mois d'octobre, d'abord en France, puis dans l'ensemble du Groupe, à travers le monde.

Deux mesures phares vont permettre de baisser de 10 % la consommation énergétique entre octobre 2022 et octobre 2023 : l'extinction de l'éclairage des boutiques des Maisons du groupe entre 22h et 7h du matin et de celui des sites administratifs à 21 h; la modification des températures intérieures dans l'ensemble des sites industriels, des sites administratifs et des boutiques (– 1°C en hiver par rapport au réglage des températures actuelles et +1°C en été par rapport aux températures actuelles de déclenchement de la climatisation).

Ces mesures constituent un socle commun pour les Maisons du Groupe à partir duquel elles construisent leurs plans de sobriété énergétique en fonction de leurs spécificités.

Ainsi, le plan sobriété de Moët Hennessy vise une réduction de 15 % de ses consommations énergétiques dans le monde en 2023 vs 2021 à périmètre constant.

En complément, LVMH va mobiliser ses 34 000 collaborateurs en France autour de nouveaux comportements de consommation énergétique avec le lancement d'une grande campagne de sensibilisation autour des nouveaux gestes Energie : éteindre (lumière, écrans, ordinateurs…) ; débrancher (chargeurs, voitures électriques…) ; choisir des alternatives (à l'ascenseur, à l'imprimante) ; gérer les pointes de consommation.

En France, les collaborateurs du groupe seront incités à utiliser l'appli EcoWatt, qui permet, à la maison, de piloter sa consommation énergétique en fonction des pointes de demande.

Enfin, les investissements pour achever la transition énergétique du groupe vont être renforcés et concerneront autant le management énergétique (capteurs, compteurs, pilotage énergétique) que les énergies renouvelables partout dans le monde.

Une réflexion sur de nouvelles manières de produire la lumière et sur l'utilisation des qualités thermiques des couleurs est engagée.

Pour rappel, la consommation énergétique de LVMH en France est de 354 000 MWh soit la consommation annuelle électrique d'une ville de 150 000 habitants.

Le groupe avait déjà annoncé dès 2021 dans le cadre de LIFE 360, sa volonté d'atteindre 100 % d'approvisionnement en énergies renouvelables ou bas carbone pour l'ensemble de ses sites (ateliers, boutiques, bureaux) d'ici à 2026.

Aujourd'hui, le groupe est à 100 % d'électricité verte en France et 39 % d'énergie renouvelable dans le monde.

Les différentes mesures seront mises en œuvre dans le respect des dispositions légales de chaque pays.

* Adobe décroche de 16,52% à 310,14 dollars et se retrouve à fond de cale de l'indice S&P 500. L'éditeur de logiciels d'édition et de marketing a dévoilé la plus importante acquisition de son histoire, Figma, pour 20 milliards de dollars. Il s'offre ce spécialiste des outils collaboratifs pour le design et la conception en payant une moitié en en espèces et l'autre en actions, sous réserve des ajustements habituels. Adobe affiche une capitalisation de 150 milliards de dollars.

Environ 6 millions d'unités d'actions restreintes supplémentaires seront accordées au DG et aux employés de Figma, et seront acquises sur quatre ans après la clôture. Adobe s'attend à ce que la contrepartie en espèces soit financée par la trésorerie et, si nécessaire, par un prêt à terme.

Ses revenus récurrents annualisés devraient atteindre 400 millions de dollars, soit environ 200 millions de plus qu'en 2021. L'ARR prédit les revenus sur 12 mois sur la base des abonnements souscrits.

La combinaison d'Adobe et Figma doit ouvrir une nouvelle ère dans la créativité collaborative, selon un communiqué du groupe. La transaction devrait être finalisée en 2023, sous réserve de l'obtention des autorisations et approbations réglementaires requises.

**ANALYSES**

* Tout le monde en parle et la redoute. Une récession généralisée au niveau mondial. « La croissance mondiale ralentit fortement, et un ralentissement supplémentaire est probable à mesure que davantage de pays entrent en récession. Ma profonde inquiétude est que ces tendances se maintiennent, avec des conséquences durables, dévastatrices pour les populations des marchés émergents et des économies en développement », commente le président de la Banque mondiale, David Malpass, à l'occasion de la publication jeudi d'un rapport sur le sujet.

Sa crainte résulte du fait que les banques centrales du monde entier se sont engagées dans une politique coordonnée de relèvement des taux d'intérêt pour contrer la résurgence de l’inflation occasionnée par la pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine.

L'économie mondiale est « au milieu de l'un des épisodes de resserrement des politiques monétaire et budgétaire les plus synchrones au niveau international des cinq dernières décennies », constate la Banque. Si les mesures prises par les autorités monétaires sont nécessaires pour contenir les pressions inflationnistes, les conséquences pourraient se traduire par un ralentissement supplémentaire de la croissance mondiale.

Pour la Banque, les hausses de taux d'intérêt et les politiques menées pour limiter la hausse des prix pourraient ne pas être suffisantes pour ramener l'inflation mondiale à son niveau observé avant la pandémie du Covid-19. Les investisseurs s'attendent à ce que les banques centrales augmentent les taux directeurs mondiaux à près de 4 % d'ici 2023. C'est plus de 2 points de pourcentage par rapport à la moyenne de 2021.

« À moins que les perturbations de l'approvisionnement et les pressions sur le marché du travail ne s'atténuent, ces hausses de taux d'intérêt pourraient laisser le taux d'inflation mondial, hors énergie, à environ 5 % en 2023, soit près du double de la moyenne quinquennale avant la pandémie », indique l'étude. Pour ramener l'inflation à l'objectif voulu par les autorités monétaires internationales, une hausse supplémentaire de 2 points de pourcentage pourrait être nécessaire. Résultat probable : la croissance du PIB mondial ralentirait à 0,5 % en 2023, ce qui correspond techniquement à une récession mondiale.

Dans leurs prévisions, les économistes de l'institution multilatérale ont élaboré trois hypothèses.

La première, qui semble le plus probable aujourd'hui, repose sur l'idée que les resserrements monétaires en cours ne seront pas suffisants pour rétablir une faible inflation. D'où une seconde hypothèse avec un ralentissement brutal de la croissance qui engendre une hausse des anticipations d'inflation et qui génère un resserrement monétaire plus conséquent de façon synchrone. Dans ce cas de figure, « l'économie mondiale échapperait encore à une récession en 2023 mais connaîtrait un net ralentissement sans rétablir une faible inflation ».

Le troisième scénario est bien plus inquiétant et sa probabilité d'occurrence est loin d'être nulle. Il aboutit dès l'an prochain à une récession mondiale accompagnée d'une déstabilisation des marchés financiers. L'économie mondiale subirait alors d'importantes pertes de production permanentes par rapport à ce qui était prévu avant l'apparition de la pandémie de Covid-19, indique la Banque. Les perspectives de croissance des pays émergents et en développement seraient durement affectées.

Pour étayer son argumentaire, la Banque mondiale a analysé les précédents épisodes de récession globale après 1970. A ses yeux, la situation actuelle ressemble à celle qui avait prévalu au début des années 1980. Le resserrement synchronisé actuel des politiques monétaire et budgétaire ressemble à celui intervenu avant la récession de 1982.

Après le premier choc pétrolier qui a déclenché la récession de 1975, les politiques sont généralement restées favorables à la demande, même si l'inflation était élevée. La réponse politique a généré une inflation persistante et une période prolongée de stagflation au cours de la seconde moitié des années 1970 et au début des années 1980. Par la suite, la réponse agressive de la politique monétaire à la fin des années 1970 et au début des années 1980 a effectivement réduit l'inflation, mais elle a également provoqué une forte baisse de l'activité et une augmentation du chômage dans de nombreux pays, y compris dans les pays émergents et en développement.

En 1982, le PIB par habitant des pays industrialisés a reculé d'environ 2 % et celui des pays émergents et en développement a baissé de 1,2 %. S'en sont suivies plus d'une quarantaine de crises de la dette et une décennie de perte de croissance dans de nombreuses économies en développement. Pour la Banque, c'est ce scénario qui risque de se répéter.

**L’AGENDA DU 16 septembre 2022**

**11h00 en Europe**

Version définitive de l'inflation pour le mois d'août

**16h00 aux Etats-Unis**

Première estimation de l'indice de confiance du consommateur mesuré par l'Université du Michigan pour le mois de septembre